Département des sciences de la population et du développement
Institut de démographie — Institut d'études du développement — Gédap — Aidep

Numéro 20
octobre 2006

La gazette du Sped

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

Editorial

La Gazette du Sped fête son vingtième numéro. Un numéro spécial sur le thème des migrations internationales, qui rassemble des contributions de démographes et spécialistes du développement de notre département. Le thème de ce numéro spécial s'est imposé pour plusieurs raisons. Les migrations sont au centre des relations entre population et développement. Elles sont aussi, de plus en plus, au coeur de l'actualité médiatique et politique. Enfin, le phénomène reste mal connu et les idées préconçues abondent. Les articles de cette Gazette nous proposent une petite mise à jour de quelques-unes de ces idées…

Thierry EGGERICKX et Amel BAHRI retracent les grandes évolutions de l'immigration en Belgique depuis les années 1980. Leur article montre bien que, au-delà de l'augmentation des flux migratoires depuis une vingtaine d'années, le paysage migratoire belge a connu deux transformations majeures : une féminisation importante de la migration et le vieillissement des populations migrantes. Deux de ces tendances sont aussi observées dans l'immigration latino-américaine vers l'Europe. Les migrants latino-américains sont en effet de plus en plus nombreux à s'établir en Europe, et la participation des femmes à ces courants migratoires est en forte croissance. Comme le soulignent Amandine BACH et Isabel YEPEZ, cette féminisation de l'immigration s'explique notamment par les besoins de main-d'oeuvre dans « l'économie des soins » des pays à populations vieillissantes. Il s'agit là d'une des multiples facettes des relations entre migrations et vieillissement démographique, abordées par Florence et Michel LORIAUX. De ces relations entre vieillissement et migration, il en est une a priori évidente : les populations immigrées vieillissent aussi. Ce truisme nous impose cependant de réviser nos attentes sur le rôle de l'immigration comme frein au vieillissement démographique. Sur un tout autre plan, il nous rappelle aussi qu'il va falloir, par exemple, penser à la prise en charge des personnes âgées d'origine étrangère, dans le respect de leur culture et mode de vie.

Dans des pays de plus en plus multiculturels, la connaissance de l'Autre est sans nul doute un enjeu essentiel pour l'harmonie et la démocratie de nos sociétés. Lutter contre les inégalités et les discriminations passe aussi par une meilleure connaissance des migrations et des migrants. L'initiative Charles ULLENS – « Penser l'immigration et l'intégration autrement » – présentée par Bichara KHADER, est un bel exemple du rôle que les chercheurs peuvent jouer dans ce domaine. Le projet THESIM, sur l'harmonisation des statistiques migratoires en Europe, nous rappelle aussi que ce travail doit se faire sur plusieurs fronts, y compris celui de la collecte de données.

En fin de compte, ces articles nous montrent que les recherches sont plus que jamais nécessaires pour mieux connaître ces changements rapides et ces situations complexes, et que les chercheurs ont certainement à faire entendre leurs voix dans les débats sur l'immigration et l'intégration. Nous espérons que cette Gazette y contribuera modestement.

Bruno SCHOUMAKER

Féminisation et vieillissement des courants récents d'immigration en Belgique

Une immigration en hausse depuis les années 1980

Depuis le milieu des années 1980, la Belgique connaît une nouvelle phase de croissance de l'immigration. Entre 1983 et 2004, le nombre d'entrées en Belgique a quasiment doublé. Avec ses 85.378 entrées, 2004 se situe en troisième position dans la hiérarchie des années les plus « prolifiques » en terme d'immigration depuis le début du 20e siècle. Parallèlement à la croissance du nombre d'immigrations, on observe une augmentation plus lente des sorties du pays. Il en résulte un gain migratoire de plus en plus élevé. Quasiment nul vers 1985, il est actuellement de plus de 30.000 personnes par an, soit presque autant que durant la période 1960-64, les années phares de l'histoire de l'immigration en Belgique au 20e siècle. Cette augmentation des flux migratoires s'accompagne de changements importants dans les profils des migrants. Diversification des origines des migrants, évolution des motifs de migration, féminisation et vieillissement des courants migratoires sont quelques uns des traits récents de l'immigration vers la Belgique.

Evolution des flux migratoires internationaux en Belgique de 1950 à 2004

Des origines et des motifs de migration de plus en plus diversifiés

Jusqu'au milieu des années 1970, les migrations de travail tenaient une place prépondérante dans l'immigration en Belgique. Suite à la politique de fermeture des frontières décrétée en 1974, le regroupement familial est devenu la principale voie d'entrée en Belgique. Puis, progressivement, d'autres « formes » d'immigration se sont ajoutées, en particulier les réfugiés et demandeurs d'asile, fuyant les conflits armés, les discriminations ethniques et religieuses et les difficultés économiques. D'une manière générale, la pression migratoire a aussi été renforcée par l'agrandissement du fossé socio-économique entre le Nord et le Sud. Ainsi, depuis le milieu des années 1980, des milliers de ressortissants des pays du Sud ont tenté leur chance en demandant l'asile politique. De plus, depuis la chute du mur de Berlin et le renversement des régimes communistes, l'immigration en provenance des pays d'Europe centrale et de l'Est s'ajoute aux courants migratoires en provenance des pays du Sud. Enfin, le rôle de Bruxelles comme capitale européenne – et donc la présence des institutions européennes – ainsi que l'adhésion de nouveaux pays à l'Union européenne, expliquent également l'intensification de l'immigration au cours de la décennie 1990.

Evolution relative (1991 = 100) entre 1991 et 2004 de l'immigration par groupes de nationalités d'origine
(entre parenthèses, les effectifs en 2004 exprimés en milliers)

Comme chaque pays d'immigration, la Belgique a son propre système migratoire, bâti autour de deux grandes logiques. D'une part, une logique de proximité, qui fait la part belle aux courants migratoires en provenance des pays limitrophes : ainsi, les entrées en provenance de France, d'Allemagne et des Pays-Bas représentent tout au long du 20e siècle, entre 20 et 30 % de l'ensemble des flux annuels, soit de l'ordre de 22.000 migrants en 2004. Cette immigration frontalière, en provenance de France et des Pays-Bas, s'est d'ailleurs sensiblement renforcée depuis 1990. D'autre part, une logique historique marquée par certains courants privilégiés, tels que ceux en provenance de la Turquie ou du Maroc. On épinglera la croissance spectaculaire et récente des flux migratoires en provenance du Maghreb, deux fois plus importants aujourd'hui (de l'ordre de 9.000 migrants par an) qu'au début de la décennie 1990. On soulignera également une poussée migratoire en provenance d'Europe Centrale et de l'Est, et une diminution des courants en provenance de l'Europe méridionale (Italie, Portugal, Grèce) associée aujourd'hui à des soldes migratoires négatifs (plus d'émigrations que d'immigrations). Au-delà de ces grandes tendances, les flux vers la Belgique sont plus variés qu'autrefois et d'origine plus lointaine. Les Chinois, les Indiens, les Philippins, les Brésiliens, par exemple, sont de plus en plus nombreux dans le paysage migratoire.

La féminisation des immigrations internationales

La féminisation des migrations constitue une autre tendance lourde de ces dernières années. Si les migrations en provenance de l'Union Européenne (et en particulier des pays frontaliers) restent majoritairement masculines, les femmes sont par contre de plus en plus nombreuses dans les courants migratoires en provenance des pays du Sud et d'Europe de l'Est. Cette féminisation de la migration est particulièrement marquée dans les cas du Maroc et de la Turquie, deux pays à l'origine d'importants flux migratoires vers la Belgique. Prenons le cas des Marocains. En 1991-93, les femmes ne représentaient que 30 % des migrants de 25-39 ans. Une dizaine d'années plus tard, elles constituent 45 % de ces flux.

L'image de la migration de main-d'œuvre, temporaire et essentiellement masculine, qui prévalait dans les années 1960 et 1970, est donc aujourd'hui révolue. Il n'existe pas ou plus de modèle unique, mais une multiplicité de profils d'immigration selon le sexe et l'âge. Ainsi, les femmes sont très largement majoritaires dans l'immigration en provenance des Philippines, de Thaïlande et des Balkans, alors que les hommes sont majoritaires à pratiquement tous les âges dans l'immigration hollandaise. Entre ces extrêmes, certains courants migratoires sont caractérisés par une surmasculinité à certains âges et une surféminité à d'autres. Parmi les Turcs et les Marocains, la surmasculinité ne concerne plus que les 20-39 ans.

Le vieillissement des courants d'immigration

L'analyse des flux migratoires au cours des quinze dernières années révèle également un vieillissement sensible de l'immigration. Par rapport à l'immigration du début des années 1990, les enfants sont, en termes relatifs, moins nombreux. Si la contribution des adultes de 20-44 ans est aujourd'hui un rien plus marquée qu'en 1991-93, que dire de celle des personnes plus âgées ! La part relative des 50-74 ans augmente de façon progressive et très nette. Ainsi, les personnes âgées de 65-69 ans sont 50 % plus nombreuses qu'en 1991-93 et cet accroissement est de près de 85 % pour les 70-74 ans.

Pour les courants en provenance des pays de l'Union Européenne, c'est plutôt la stabilité qui prime. L'évolution la plus marquante est à mettre à l'actif des immigrants du Maghreb, de Turquie, de la République démocratique du Congo et également des Balkans. Jugeons plutôt… L'âge moyen des immigrants en provenance du Congo a augmenté de 22,1 à 32,1 ans au cours de la période considérée. L'augmentation est à peine moins marquée parmi les Marocains (de 23,7 ans à 31,1 ans) et les Turcs (de 22,5 ans à 29,3 ans). Le vieillissement sensible qui caractérise ces courants d'immigration au cours de ces dernières années est lié à un double mouvement. D'une part, on observe pour tous ces cas une diminution de l'importance relative des jeunes enfants. D'autre part, la participation des personnes âgées de plus de 40 ans aux courants d'immigration s'est sensiblement accentuée… et cette progression s'intensifie avec l'âge. Ainsi, les Marocains de plus de 65 ans sont près de 10 fois plus nombreux dans les flux récents d'immigration qu'il y a une quinzaine d'années.

Comparaison de la distribution par âge des immigrants en 2002-04 par rapport à 1991-93 (1991-93 = 100 %)

En bref...

Ces deux dernières décennies sont marquées par une augmentation sensible de l'immigration internationale et des soldes migratoires. Les origines des immigrants se sont diversifiées et si les pays frontaliers alimentent en grande partie les flux migratoires, on observe une augmentation très nette de l'immigration en provenance du Maghreb, d'Asie ou encore d'Europe de l'Est.

Les caractéristiques démographiques de l'immigration se sont également modifiées. La féminisation de la migration est un phénomène quasi-généralisé qui touche surtout les pays les plus défavorisés. On peut l'interpréter à la fois comme une conséquence du regroupement familial, comme un renforcement de l'autonomie des femmes dans le projet migratoire, mais aussi comme le résultat du développement de filières d'émigration vers des secteurs professionnels particuliers tels

que la restauration, la domesticité ou encore la santé… sans oublier les opportunités offertes par un marché matrimonial de plus en plus ouvert. Pour certaines nationalités du Sud, dont la contribution historique et statistique à l'immigration vers la Belgique est importante, une tendance lourde au vieillissement caractérise les courants migratoires de ces dernières années. Le poids relatif des personnes âgées est de plus en plus élevé, conséquence probable de l'extension des stratégies de regroupement familial aux conjoints plus âgés, voire aux parents et grands-parents. On peut également supposer que cette migration de personnes plus âgées s'inscrit dans une perspective d'installation définitive, compte tenu notamment du difficile parcours administratif autorisant une résidence durable en Belgique.

Thierry Eggerickx et Amel Bahri, GéDAP

Ce texte est extrait du rapport rédigé par le GéDAP dans le cadre de l'Initiative Charles Ullens. Les données utilisées proviennent du Registre national (Institut National de Statistique) et concernent les flux migratoires légaux.

L'Europe, terre d'accueil d'une nouvelle migration de latino-américain-e-s ?

Loin d'être comparable en nombre avec l'immigration congolaise ou marocaine, la population latino-américaine en Belgique est cependant bien présente et en croissance. C'est ce que montrent les statistiques officielles, qui sous-estiment d'ailleurs certainement la réalité. Ainsi que nous l'a confié Ivan Salazar de l'asbl Hispano-Belga, la croissance a été particulièrement vive ces cinq dernières années, principalement chez les populations en provenance d'Equateur, de Colombie et du Brésil. Selon un fonctionnaire du Ministère du Travail chargé de « traquer » les travailleurs sans-papiers, 10 % des ouvriers travaillant sur des chantiers de construction à Bruxelles seraient des Brésiliens sans-papiers employés par des entreprises de sous-traitance. Et que dire des foyers à l'abri des contrôles de l'inspection du travail ? Dans son enquête sur les esclaves domestiques en Belgique[1], la journaliste Inge Ghijs explore l'univers des domestiques internes, en majorité équatoriennes ou philippines employées par des diplomates, des avocats, des docteurs, des professeurs ou tout simplement des couples refusant de renoncer à leur carrière pour s'occuper des enfants. Laissant leur famille en Equateur, elles sont nombreuses à quitter leurs enfants pour s'occuper de l'enfant d'une autre.

Une immigration nouvelle ?

Les flux migratoires entre l'Europe et l'Amérique latine ne sont pas un phénomène nouveau même si leurs caractéristiques ont varié au cours des siècles. L'arrivée de Christophe Colomb aux Amériques fera basculer le destin de ce continent. Face à une population indienne décimée par la colonisation, l'immigration sera un facteur clé de la reprise de la croissance démographique à partir du 17e siècle. A la fin de l'époque coloniale en 1825, la composition ethnique de la population a radicalement changé : les Indiens, qui constituaient 96 % de la population en 1570, n'en représentent plus que 35 %, alors que les Créoles et les Européens passent d'environ 1 % à près de 20 % au cours de cette période. Au milieu du 19e siècle, certains pays comme le Brésil, l'Argentine et Cuba feront aussi appel à l'immigration européenne par peur du « sous-peuplement » : au total, 15 millions d'Européens entreront en Amérique latine au 19e siècle et dans la première moitié du 20e siècle[2].

A partir du milieu du 20e siècle, l'Amérique latine n'attire plus les migrants : la migration intra-régionale et l'émigration vers les pays du Nord prennent par contre de l'ampleur. L'Europe devient aussi une terre d'accueil pour les exilés des dictatures latino-américaines des années 1970. Notre université accueillera ainsi de nombreux chiliens fuyant leur pays au lendemain du coup d'Etat de 1973. La migration politique des années 70-80 fera place petit à petit aux migrations économiques, qui se sont accélérées depuis la fin des années 90, du fait des crises économiques latino-américaines. Ces dix dernières années, le nombre de migrants latino-américains dans le monde a augmenté pour atteindre 25 millions en 2005, ce qui représente 13 % des migrants internationaux dans le monde. Les Etats-Unis restent clairement la destination privilégiée de la migration latino-américaine contemporaine (on estimait en 2004 à 18 millions le nombre de personnes résidant aux Etats-Unis nées en Amérique latine et dans les Caraïbes, majoritairement en provenance du Mexique), et la migration intra-régionale reste également vive (3 millions de migrants vivent dans les pays frontaliers ou proches)[3]. Mais les flux migratoires se sont également orientés vers l'Europe, le Japon et le Canada. Entre 1992 et 2002, l'Espagne a ainsi vu son nombre de migrants latino-américains multiplié par cinq, essentiellement en provenance d'Equateur, de Colombie et de République Dominicaine. Devenue la deuxième destination de la migration latino-américaine après les Etats-Unis, l'Espagne comptait, d'après le recensement de 2004, 1,2 millions de personnes originaires d'un pays latino-américain. Une spécificité espagnole explique une partie de cette migration : de nombreux migrants ont eu la possibilité de demander la nationalité de leurs ancêtres qui avaient émigré en Amérique latine. Les migrants latino-américains ont également, plus que les autres, bénéficié des mesures de régularisation. Les autres pays d'Europe, même s'ils sont moins touchés que l'Espagne par cette immigration, ne sont pas en reste. Le Portugal compte par exemple 75.000 migrants latino-américains et caribéens, principalement originaires du Brésil et du Venezuela. La France en compterait un peu moins de 100.000, et la Belgique abriterait environ 30.000 migrants latino-américains, principalement brésiliens, chiliens, équatoriens, péruviens et colombiens. Tous ces chiffres, issus de statistiques officielles, n'incluent pas les sans-papiers et sous-estiment certainement la réalité.

Les femmes au cœur de ce processus migratoire

Les femmes représentent une part croissante des migrants en provenance de cette région. En 2001, elles représentaient ainsi 70 % des migrants dominicains et brésiliens arrivés en Espagne[4]. Cette féminisation de la migration coïncide avec une augmentation de la demande de main-d'œuvre domestique liée à plusieurs facteurs, tels que l'incorporation des femmes autochtones sur le marché du travail, le manque de main-d'œuvre au sein de l'économie des soins (« care economy ») et le vieillissement de la population. On assiste ainsi à la mise en place d'une « chaîne globale de soins » (« global care chain »), qui conduit les femmes à déléguer à d'autres femmes le travail de soins dont elles avaient la charge. D'autres facteurs déterminent le genre de la migration : le degré de complémentarité sur le marché du travail, les réseaux sociaux et les modalités de réunification familiale. Alors qu'avant les femmes migraient essentiellement pour rejoindre leur mari, cette nouvelle migration féminine est souvent autonome (sans être accompagnées de leur mari ou de leur famille) et correspond de plus en plus à une stratégie pour subvenir aux besoins de base du ménage et particulièrement des enfants (dépenses d'éducation et de santé).

La communauté internationale s'est récemment intéressée à la vulnérabilité de ces femmes migrantes, et aux situations de discrimination et de violation de leurs droits humains et libertés fondamentales auxquelles elle peut conduire. En décembre 2005, le Comité de l'égalité des chances pour femmes et hommes de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a ainsi publié un rapport sur l'intégration des femmes migrantes en Europe, où il demande aux Etats membres de renforcer la protection des droits humains de ce groupe[5]. Si les femmes

migrantes sont trop souvent victimes de discrimination, il est toutefois important d'analyser la migration en terme de genre dans une perspective plus large, car la migration peut être également une opportunité pour briser les rôles traditionnels de genre, et conduire les femmes à plus de liberté et d'indépendance.

Une communauté transnationale

La présence croissante de communautés ethniques au cœur des villes occidentales et l'apparition de pratiques transnationales remettent en question le modèle « assimilationniste » de nombreux pays européens, et limitent les possibilités de contrôle par l'Etat d'une population spécifique qui vit sur un territoire déterminé. L'assimilation des migrants de deuxième génération s'est révélée être un mythe, car ces derniers ne rejettent pas leurs systèmes de valeurs, sociaux et culturels pour ceux du pays d'accueil. Bien que la communauté latino-américaine soit un groupe hétérogène, ces migrants ont en commun un lien très fort avec leur pays d'origine qui se manifeste par des échanges de biens matériels et symboliques.

Parmi ces pratiques transnationales, les envois de fonds ont retenu l'attention des institutions internationales comme la Banque Mondiale ou la Banque Interaméricaine de Développement (BID)[6]. L'Amérique latine est passée de 1 milliard de dollars reçus en 1980 à 54 milliards de dollars en 2005 (dont environ les trois quarts proviennent des Etats-Unis), ce qui en fait la région recevant le plus de fonds au monde. L'Espagne joue à ce titre un rôle clé comme pays d'accueil : on estimait en 2001 à 706 millions d'euros le montant total des envois de fonds vers l'Amérique latine (dont la moitié vers l'Equateur). Leur utilisation à l'échelle du foyer, leur potentiel productif et leur impact en terme de bien-être ont été largement débattus ces dernières années. Les initiatives pour capter ce potentiel « inexploité » et « non productif » se sont aussi multipliées, particulièrement au Mexique. Des critiques principalement issues du monde académique se sont cependant élevées contre ces tentatives de « captation » des envois de fonds. Elles mettent l'accent sur l'utilisation de ces fonds pour pallier à l'échec des politiques d'ajustement structurel et de libéralisation commerciale à améliorer les conditions de vie des populations, politiques soutenues par les mêmes institutions qui mettent en avant l'effet multiplicateur des envois de fonds. Pour ces critiques, les envois de fonds sont un revenu familial qui permet de compenser les effets des dévaluations monétaires, la diminution du pouvoir d'achat et les crises récurrentes[7].

Un défi pour les politiques des deux régions

Les liens entre migration et développement ont été au centre des débats des forums inter-gouvernementaux en Amérique latine, du Sommet Ibéro-Américain et de l'Organisation des Etats d'Amérique (OEA). Une activité importante s'est développée au niveau régional pour identifier les priorités, harmoniser les procédures et étudier les liens entre migration et développement. Certains gouvernements comme le Salvador ou la Colombie essayent d'évaluer les changements en cours du fait de la migration, notamment en terme d'impact des envois de fonds. Au niveau international, la tenue en septembre 2006 d'un Dialogue de Haut Niveau des Nations Unies sur le thème « Migration et développement » reflète l'intérêt croissant pour cette thématique par les Etats et organismes régionaux de développement comme la BID. C'est dans ce cadre que la Banque Mondiale s'est fixé comme objectif prioritaire pour 2006-2008 d'identifier des politiques qui bénéficient en terme de développement aux deux régions et aux migrants (*win-win-win*). La question de la violation des droits humains des migrants et des discriminations qu'ils rencontrent, bien que présente dans la discussion actuelle sur la migration, reste par contre en retrait, comme le souligne le récent rapport de la CEPAL. La coopération dans ce domaine apparaît moins importante, ce qui se manifeste par le lent processus de ratification de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et de leur famille.

Des réalités complexes nécessitant des recherches comparées

L'augmentation récente et la diversité de la migration latino-américaine vers l'Europe appellent une réflexion de la part de la Commission européenne et de ses Etats membres sur les défis que cette nouvelle vague de migrations pose en terme de politiques publiques. Analyser la complexité et la diversité socio-économique, culturelle, régionale et de genre de ce phénomène, apparaît comme un enjeu important afin d'éviter de tirer des conclusions simplificatrices sur les caractéristiques de ces flux migratoires. Développer des recherches comparées sur les causes, les conséquences, ou tout simplement sur le profil de ces migrants permettra d'approfondir cette problématique en évitant les généralisations. Cela sera l'un des objectifs de la conférence internationale que l'Observatoire des relations Union européenne – Amérique latine (OBREAL) et l'UCL organisent en collaboration avec d'autres institutions les 6-7 novembre 2006 à Bruxelles sur le thème : « Les Migrations Europe-Amérique latine : Quels défis pour l'analyse et les politiques publiques ? ».

Amandine Bach et Isabel Yepez del Castillo,
Institut d'études du développement

Pour plus d'informations sur la conférence : www.uclouvain.be/grial

1 Inge Ghyjs, (2006), *Esclaves domestiques*, Bruxelles, Editions Luc Pire.
2 Maria-Eugenia Cosio-Zavala et Valeria Lopez Gareri, (2006), « Changements démographiques en Amérique latine », in *Cahiers des Amériques Latines,* n° 47, Paris, IHEAL.
3 CEPAL, (2006), *Migración internacional, derechos humanos y desarrollo en América latina y el Caribe. Síntesis y conclusiones*, Nations Unies, CEPAL.
4 FNUAP, (2006), *L'état de la population mondiale 2006*, New York, FNUAP.
5 Le rapport est disponible à : http://assembly.coe.int/main.asp?Link=/documents/workingdocs/doc05/edoc10758.htm.
6 Donal Terry, (2006), « Las remesas como intrumento de desarrollo », *communication présentée au Sommet Ibéro-américain sur migration et développement*, Madrid, 18-19 juin 2006.
7 Alejandro Canales, (2006), « Migración, remesas y Desarrollo. Mitos y realidades », *communication présentée au Sommet Ibéro-américain sur migration et développement*, Madrid, 18-19 juin 2006.

Migrations et vieillissement : des défis croisés pour les pays européens

Il y a deux ou trois décennies, les questions démographiques qui agitaient la petite communauté des démographes occidentaux étaient principalement celles liées à la reproduction. La fécondité, qui avait donné l'illusion d'une reprise durable après la Seconde Guerre mondiale et les vingt années de baby-boom qui la suivirent, avait repris sa tendance séculaire à la baisse entamée au 19e siècle. La nuptialité n'avait rien fait pour améliorer les choses, puisque les pratiques venues du froid gagnaient peu à peu les populations de l'Europe de l'Ouest, avec la progression de la divortialité et le développement des unions libres qui, quoiqu'en pensaient certains mouvements féministes, n'étaient pas forcément de nature à encourager la fécondité.

Même si la fécondité et la nuptialité ne font plus autant recette qu'autrefois, d'autres phénomènes démographiques ont pris le relais, principalement le vieillissement et les migrations qui, à leur tour, font la une des médias. Exit les cercueils plus nombreux que les berceaux, les naissances illégitimes qui choquent la conscience populaire, les

couples frileux qui n'osent plus la belle et grande aventure du mariage, les divorces qui supplantent en nombre les mariages, les familles nombreuses en voie de disparition, etc. Ces sujets sont dorénavant considérés comme « has been » ou périphériques par rapport aux vrais problèmes que sont devenus la peur du dépeuplement et de la perte des marchés internationaux, la transformation de nos sociétés en gigantesques asiles de vieillards, les conflits latents entre générations, le trou de la sécurité sociale et la nécessité de créer des « silverfonds » pour endiguer le cataclysme des pensions et des soins de santé, le choc des civilisations et la désintégration culturelle de nos sociétés sous l'effet du « submergement du Nord par le Sud », etc.

Il est vrai que malgré l'ironie qui peut transparaître dans ces propos, les enjeux sont considérables et qu'il n'y a guère de remèdes simplistes qui peuvent être proposés pour remédier à tous les dysfonctionnements de nos sociétés. Nous parlons de dysfonctionnements alors qu'il serait plus correct d'évoquer des évolutions et des mutations « naturelles » de nos systèmes sociétaux. Mais celles-ci apparaissent souvent comme des dysfonctionnements dans la mesure où elles entrent fréquemment en conflit avec nos structures fondamentales et surtout avec nos modes d'organisation et de fonctionnement.

Dans le cas des migrations qui ont joué depuis le début de l'humanité un rôle essentiel dans l'histoire du peuplement humain et dans la formation des populations, il est assez clair qu'elles sont appelées à voir leur importance s'accroître considérablement par rapport à un passé récent, au point de devenir la principale composante du mouvement démographique, principalement dans les pays de vieille industrialisation, comme ceux d'Europe, où le mouvement naturel s'essouffle à maintenir un solde positif. Il y eut certes des précédents historiques célèbres, comme les migrations massives des pays européens vers le Nouveau Monde au cours des 18e et 19e siècles mais, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les flux migratoires se sont inversés et de pourvoyeuse de populations à destination des autres continents, l'Europe occidentale est devenue une région d'immigration de masse, et cela en dépit de l'adoption à partir de 1974 par les pays de l'Europe de l'Ouest du principe de fermeture de leurs frontières et de forte réglementation des courants migratoires.

Comme l'écrit Coleman (2002), trois grandes révolutions pacifiques, à la fois dans les transports (aériens notamment), dans les communications et dans les « droits de l'Homme » ont ajouté leurs effets à la croissance économique d'après-guerre (les « trente glorieuses ») pour amener pour la première fois d'importants effectifs de population non-européenne vers l'Europe. Résultat : c'est à une véritable mutation du système migratoire mondial que nous sommes en train d'assister, caractérisée non seulement par l'ampleur des flux (estimés au moins à 120 millions de personnes engagées dans les échanges annuels), mais également par la multiplicité des pays concernés et par les modes de régulation plus décentralisés (rôle accru des familles et des réseaux dans des stratégies migratoires échappant de plus en plus à l'Etat) (Piche, 2004).

Or, tout porte à croire que la situation perdurera, probablement d'ailleurs en s'aggravant, aussi longtemps qu'un développement plus équilibré et plus équitable n'aura pas été organisé à l'échelle mondiale. Pour l'heure, dans les pays européens, la tendance serait plutôt à la méfiance, et les opinions publiques affichent souvent des sentiments d'hostilité aux migrants, justifiés par la peur de la concurrence au niveau de l'emploi ou par la pression à la baisse exercée sur les salaires, ou encore par l'insécurité liée aux incivilités et aux agressions imputées aux allochtones.

Mais la crainte la plus forte est généralement la perte de l'identité collective due à l'arrivée d'une population étrangère aux caractéristiques socio-culturelles et religieuses très différentes de celles de la population autochtone. En effet, ce ne sont pas tellement les caractéristiques démographiques des migrants (notamment leur répartition par sexe et par âge) qui risquent de modifier la nature du peuplement européen, mais bien leurs caractéristiques sociales et culturelles. Or, dans ce domaine, la diversité s'est accrue, au fur et à mesure où le recrutement des migrants est devenu de plus en plus lointain et a concerné des populations culturellement très éloignées des populations d'accueil. A la diversité intra-européenne, qui n'a pas toujours été si facile à gérer, s'est superposée une diversité mondialisée. Avec des Etats qui abritent des groupes minoritaires pouvant aller jusqu'à 10 % ou plus de leur population, et avec souvent des concentrations beaucoup plus fortes dans certaines parties de leurs territoires (capitales, grandes villes), les temps ne sont plus à proposer de timides politiques d'intégration, ou pire d'assimilation, mais à prendre conscience du fait qu'il est urgent d'adopter des politiques multiculturelles audacieuses pour éviter des discriminations de nature culturelle, religieuse ou ethnique, elles-mêmes souvent à l'origine de conflits ou de troubles graves, dont on peut déjà recenser des exemples chez nous et chez nos voisins proches (Pays-Bas, France, Allemagne, etc.).

D'ores et déjà, il n'est plus douteux que les sociétés du 21e siècle seront de plus en plus multiculturelles, mais en même temps on sait qu'elles seront aussi de plus en plus multi-générationnelles, à cause du vieillissement démographique, et que cette double tendance évolutive va créer des situations qu'on n'a pas du tout – ou très peu – observées dans le passé et face auxquelles il faudra tout (ré)inventer, ou presque, pour nous y adapter, de gré ou de force.

Jusqu'ici on avait tendance à croire que les migrations et le vieillissement n'avaient pas grand-chose en commun et qu'on pouvait donc les traiter séparément, dans le cadre de politiques distinctes, migratoires d'un côté, des âges de l'autre. Tout au plus imaginait-on que les migrants pouvaient être un facteur de ralentissement du vieillissement et qu'en attirant des populations étrangères jeunes sur le territoire national, elles insufflleraient un sang neuf à nos économies défaillantes (les migrations de travail), et qu'en même temps elles doperaient la croissance démographique, en faisant bénéficier nos pays d'une fécondité plus élevée. Double erreur de jugement, puisque les migrations de travail pour faire face aux besoins de certains secteurs productifs où existent des pénuries de main-d'œuvre (autrefois charbonnages et métallurgie, aujourd'hui santé et informatique) ne constituent plus qu'une petite partie des flux migratoires qui sont largement alimentés de nos jours par les migrations de réunification familiale, les demandeurs d'asile et les migrants illégaux, et aussi puisqu'il a été observé que les comportements procréateurs des allochtones s'alignaient relativement rapidement sur ceux des populations d'accueil.

On sait qu'en 2000, les experts de la Division de la Population des Nations Unies se sont livrés à un exercice de modélisation démographique pour estimer ce qu'ils ont convenu d'appeler les « migrations de remplacement », à savoir calculer le nombre de migrants qu'il faudrait introduire dans différents ensembles nationaux ou régionaux pour atteindre certains objectifs, notamment le maintien à long terme des rapports de dépendance entre les inactifs et les actifs à leur niveau de 2000. Par exemple, pour l'Union européenne (Europe des 15), les résultats sont stupéfiants ; en l'espace d'un demi-siècle, d'ici 2050, ce n'est pas moins de 700 millions d'immigrants (extra-européens), non compris leurs descendants, qu'il faudrait faire entrer sur le territoire communautaire pour atteindre cet objectif supposé nous permettre tout simplement de maintenir l'équilibre de nos systèmes de protection sociale, soit près de deux fois la taille de la population européenne d'origine (375 millions en 2000). Si le prix à payer pour continuer à verser les pensions était de faire courir le risque de provoquer un affrontement généralisé des cultures et une marée de xénophobie dévastatrice, ne faudrait-il pas s'interroger sur l'efficacité de pareille politique, à supposer que quelqu'un soit assez déraisonnable pour tenter de la mettre en œuvre ?

Quoiqu'il en soit, il est piquant de constater que les analystes qui avaient misé il y a quelques années – ou même encore actuellement – sur les migrations pour opérer un lifting de rajeunissement démographique, n'avaient pas perçu clairement qu'une population migrante d'origine étrangère vieillissait aussi nécessairement, sans compter que ses membres pouvaient également tomber malades ou souffrir du chômage, de sorte que loin de soutenir la protection sociale par un élargissement du nombre de cotisants, c'est souvent un alourdissement des prestations à servir qu'il faut redouter. Tout au plus pouvait-on espérer qu'après avoir terminé leur carrière professionnelle, les migrants âgés retournaient chez eux pour y finir leurs jours, avec épouse et enfants. Mais tout cela est devenu en grande partie faux.

Les migrants de longue durée sont de moins en moins nombreux à retourner au pays, sinon pour de courtes périodes de vacances. De même les pyramides des âges des populations allochtones qui présentaient des profils tellement différents de celles des populations autochtones, avec des débordements forts autour des âges actifs entre 20 et 50 ans, ont de plus en plus tendance à leur ressembler, avec des signes visibles de vieillissement à la base (à cause d'un nombre moins élevé d'enfants) mais aussi de vieillissement au sommet (avec un renforcement des classes d'âge élevé).

On découvre ainsi tout à coup qu'il va falloir penser à l'hébergement des personnes âgées d'origine étrangère, surtout celles de culture musulmane, et pas seulement se contenter de leur réserver une petite section dans nos cimetières. Or les choses se compliquent d'autant plus que l'idée a été formulée depuis quelques années parmi les instances internationales que les droits culturels avaient jusqu'ici été trop négligés par rapports aux autres droits de l'Homme, civils, politiques, économiques et sociaux. Dans la version 2004 de son Rapport annuel sur le Développement Humain consacré à « la liberté culturelle dans un monde diversifié », le PNUD écrit par exemple : « la liberté culturelle est violée par le manquement au respect ou à la reconnaissance des valeurs des institutions ou des modes de vie des groupes culturels, et par la discrimination et le désavantage fondé sur l'identité culturelle ».

A l'évidence, la plupart de nos démocraties (ne parlons même pas ici des régimes autoritaires) ne sont pas prêtes à réaliser cet élargissement, car elles ont conscience qu'il y a de profondes remises en question de leurs institutions et de leurs dispositifs légaux et réglementaires à formuler. On a vu en France les remous suscités autour de la question du foulard, où il a fallu sortir tout l'arsenal de la loi de la République et de l'Education Nationale laïque pour venir à bout d'un petit morceau de tissu. Pourtant, se replier sur des positions conservatrices guidées par des sentiments d'isolation et de nationalisme étriqué ne constituera pas une réponse satisfaisante à cette extension de la diversité.

Les sociétés multiculturelles et les sociétés multigénérationnelles ont ceci de commun qu'elles sont constituées de groupes multiples présentant des caractéristiques différentes en termes de valeurs, de besoins, de comportements, de modes de vie, etc. : dans un cas, il s'agit de groupes d'origines ethniques ou culturelles diversifiées, dans l'autre il s'agit tout simplement de groupes d'âges différents, mais s'étalant dans une fourchette de plus en plus large. De surcroît, ces distributions sont croisées : il y a aussi peu de proximité entre un jeune belge d'origine maghrébine né sur notre territoire et son grand-père marocain venu de son Sahara natal il y a un demi-siècle, qu'entre un adolescent en cours de scolarisation et son aïeul nonagénaire hébergé dans une maison de repos. Dans l'un ou l'autre cas, les sources d'incompréhension et d'hostilité sont nombreuses, et nos Etats devront faire preuve de beaucoup d'imagination et de créativité pour désamorcer les conflits potentiels entre groupes ethniques et groupes générationnels, autour d'enjeux tels la religion, la langue, les modes de vie, ou même plus simplement le partage des ressources collectives.

Entre la tentation de l'intégration uniformisante pour tous et l'aspiration au respect absolu des libertés culturelles, la voie est étroite et les compromis inévitables, mais c'est la seule manière susceptible d'assurer une cohabitation harmonieuse et un développement humain durable, en intégrant les contraintes incontournables de la globalisation, de l'ouverture des marchés et de la (trop peu libre) circulation des personnes.

Florence Loriaux, CARHOP
Michel Loriaux, Institut de démographie

David Coleman, (2002), « Les migrations internationales : un défi à long terme pour le monde industriel », in Jean-Claude Chasteland et Jean-Claude Chesnais (sous la dir.), *La population du Monde. Géants démographiques et défis internationaux*, Paris, Cahiers de l'INED, n° 149, pp. 601-633.
Victor Piche, (2004), « Immigration et intégration dans les pays développés : un cadre conceptuel », in Graziella Caselli, Jacques Vallin et Guillaume Wunsch (sous la dir.), *Démographie, analyse et synthèse*, vol. VI (population et société), Paris, Editions de l'INED, pp. 159-178.

Vers l'harmonisation des statistiques européennes sur la migration internationale

THESIM (*Towards Harmonised European Statistics on International Migration*) est un projet de recherche financé par l'Union européenne (FP6) qui a été mené par 7 équipes de recherche européennes sous la coordination du GéDAP-UCL. Conçu comme support scientifique à la prise de décision politique, le projet THESIM visait à soutenir l'implémentation d'un nouveau règlement européen en matière de collecte statistique dans le domaine des migrations internationales et de l'asile. Vingt cinq réunions nationales ont permis d'obtenir une connaissance unique de la collecte statistique dans ce domaine sensible. Les thèmes couverts par ces statistiques sont : les effectifs de population d'origine étrangère, les flux de migration internationale, les acquisitions de la citoyenneté, les permis de résidence, les demandeurs d'asile et les appréhensions et refoulements. Pour chacun de ces thèmes, trois angles d'investigation ont été pris en compte : la disponibilité des données statistiques, leur fiabilité et leur comparabilité à l'échelle européenne. Le succès obtenu par le projet THESIM laisse apparaître l'importance du rôle que peuvent jouer les scientifiques comme soutien à la décision politique à tous les niveaux de décision.

Le rapport final du projet a fait l'objet d'une publication aux Presses Universitaires de Louvain : Poulain M., Perrin N., Singleton A. (eds), (2006), *THESIM. Towards Harmonised European Statistics on International Migration*, UCL-Presses Universitaires de Louvain, Louvain-la-Neuve, 744 p.

Michel Poulain et Nicolas Perrin, GéDAP

Pour en savoir plus : perrin@sped.ucl.ac.be ou poulain@sped.ucl.ac.be.

Penser l'immigration et l'intégration autrement

Pourquoi cette initiative ?

Comment contribuer au développement d'une politique efficace et cohérente en matière d'immigration et d'intégration, dans un climat marqué par les peurs, les suspicions, voire la criminalisation du fait migratoire ? Telle est la question à laquelle a voulu répondre l'initiative belge inter-universitaire sur l'immigration et l'intégration. Cette initiative a quatre objectifs :

(a) faire connaître la production scientifique existante et la valoriser par une meilleure diffusion de l'information ; (b) financer de nouvelles recherches sur des thèmes porteurs et « policy-oriented » ; (c) mettre en lumière, sans occulter les problèmes réels, les expériences positives d'intégration tant au niveau communal, que régional et national ; (d) s'inspirer de politiques entreprises avec succès dans d'autres pays européens, afin d'examiner leur faisabilité en Belgique.

L'initiative belge inter-universitaire sur l'immigration et l'intégration (initiative Charles Ullens), financée par feu le Comte Charles Ullens, rassemble des spécialistes des questions de migrations dans un consortium de six universités belges. Elle est encadrée par un comité de pilotage, présidé par le Professeur Bichara Khader de l'Institut d'études du développement de l'UCL, en partenariat avec la Fondation Roi Baudouin. Le Gédap a participé à cette initiative et fut chargé de l'étude des caractéristiques démographiques des immigrants et des populations d'origine étrangère. Les actes d'un colloque, organisé en 2004 dans le cadre de cette initiative, viennent d'être publiés en français et en néerlandais aux éditions Bruylant sous le titre « Penser l'immigration et l'intégration autrement ».

Quels résultats ?

A travers l'analyse des statistiques existantes (recensements, données de la banque Carrefour), et la collecte et l'analyse de données quantitatives (enquête sur la participation et l'intégration des minorités) et qualitatives (participation politique et sociale à partir de cas d'étude), ces recherches se sont penchées sur un ensemble varié de thématiques. Elles mettent notamment en avant le phénomène d'ethnostratification du marché du travail, dans lequel les minorités ethniques occupent des emplois précaires, peu valorisants ou mal payés, quand elles ne sont pas sans emploi. Ces recherches montrent également que l'efficacité des interventions publiques dans la lutte contre la discrimination est handicapée par les critères de nationalité utilisés dans la production de statistiques. Alors que l'on sait que la nationalité ne protège pas contre l'exclusion, seule la distinction entre Belges et étrangers – sur la seule base du critère de nationalité actuelle – est retenue dans l'établissement des statistiques officielles. Sur un autre terrain, des analyses qualitatives, menées dans des quartiers à forte présence de minorités ethniques dans la région de Liège et d'Anvers, mettent l'accent sur le rôle que les médias et les autorités locales peuvent jouer pour éliminer le stéréotype du ghetto ethnique.

En définitive, ces études mettent en lumière les situations de discriminations, mais aussi des pistes pour les combattre. La balle est donc dans le camp des pouvoirs publics. Sauront-ils mettre en pratique les recommandations des chercheurs du Consortium Inter-Universitaire et assurer la relève du mécénat privé pour financer les prochaines recherches ? La question est ouverte.

Bichara Khader, Institut d'études du développement

Zoom sur… MAFE-Congo

Qui sont les migrants congolais, où vont-ils, quelles sont leurs raisons d'émigration, leurs attentes, celles de leurs proches ? Comment s'insèrent-ils dans leur pays de destination, quelles sont leurs difficultés et leurs réussites, quels liens gardent-ils avec leur pays d'origine, et comment contribuent-ils à l'économie congolaise ? MAFE-Congo (Migrations entre Afrique et Europe) s'intéresse à ces questions. Ce projet de recherche conjoint du Département des sciences de la population et du développement de l'Université de Kinshasa et de l'Institut de démographie de l'UCL démarre actuellement grâce au soutien du Ministère français des affaires étrangères, dans le cadre du programme « migrations et recompositions territoriales » du CEPED. Des données transnationales et longitudinales seront collectées dès 2007 à travers des enquêtes quantitatives et qualitatives auprès de ménages à Kinshasa et auprès de migrants congolais en Belgique et en France. Un projet frère (MAFE-Sénégal), initié par l'INED à Paris et l'IPDSR à Dakar, portera sur les migrations de Sénégalais vers l'Europe. De nombreuses analyses comparatives en perspective… Pour en savoir plus, contactez Bruno Schoumaker (schoumaker@demo.ucl.ac.be).

Portrait d'une ancienne : Françoise Kolen

Quelle formation avez-vous suivie à l'Institut d'études du développement ?

J'ai suivi le DEA interuniversitaire en développement, environnement et société entre 2001 et 2003. Après une première partie du cursus à Louvain-la-Neuve, j'ai poursuivi à Liège dans l'option économie sociale. J'ai choisi ces études car je souhaitais réorienter mon parcours professionnel et l'inscrire dans le domaine de l'économie sociale. J'attendais de ces études qu'elles m'apportent la rigueur universitaire pour aborder cette problématique. Elles m'ont permis de mieux la comprendre, au Nord mais aussi au Sud grâce aux cours et aux échanges avec mes collègues de classe.

Quel a été votre parcours professionnel après vos études à l'UCL ?

Pendant mes études, je travaillais à l'asbl « La Boutique de Gestion », une association qui aide les autres entreprises de l'économie sociale dans leur gestion. Vers la fin de mes études, j'ai commencé à travailler aussi à Crédal SC, une coopérative de crédit alternatif située à Louvain-la-Neuve. Il s'agit d'une alternative aux banques traditionnelles, qui garantit une certaine éthique. En résumé, elle offre la possibilité d'une épargne transparente et à haute valeur ajoutée sociale, elle prête de l'argent à des associations de terrain aidant les plus démunis et elle lutte également contre l'exclusion sociale et bancaire (voir : www.credal.be).

Quelles sont vos activités actuelles ?

Actuellement, je travaille temps-plein à Crédal SC comme conseillère en crédit et en gestion. Mon travail consiste à accompagner les organisations d'économie sociale dans leurs demandes de crédit. Ces organisations œuvrent dans des domaines variés : cela va de la maison médicale aux activités d'insertion socioprofessionnelle de jeunes en décrochage, de plus âgés en reconversion professionnelle ou d'ex-détenus. Ces organisations travaillent également dans le domaine de l'accueil et du logement de publics précarisés (sans-abri, femmes battues, etc.), de la défense des droits de l'Homme ou encore de l'aide à l'intégration culturelle de réfugiés.

Les nouvelles du département

Formations, stages, forums, colloques

Le SPED accueille cette année 135 nouveaux étudiants aux DES et DEA. Il s'agit de la dernière promotion pour ces diplômes qui seront remplacés l'année prochaine par un Master en Sciences de la Population et du Développement, et un Master complémentaire en développement, environnement et société.

L'ouverture officielle de l'école doctorale thématique en Etudes du Développement, coordonnée par l'IED, a eu lieu le 5 octobre à Gembloux. Pour en savoir plus : www.uclouvain.be/10685.html.

L'AIDEP, en collaboration avec l'ONG *Le Monde selon les femmes*, organise un stage sur « Le genre comme condition du développement durable » du 20 avril au 10 juin 2007. Le dossier de candidature et de plus amples informations sont disponibles sur le site www.uclouvain.be/6519.html, ou sur demande à l'adresse aidep@sped.ucl.ac.be. Le dossier est à renvoyer au plus tard pour le 17 novembre 2006.

Le GRIAL et l'OBREAL organisent une conférence internationale sur « Les migrations Amérique latine – Europe. Quels défis pour l'analyse et les politiques ? ». Cette manifestation se déroulera les 6 et 7 novembre 2006 à Bruxelles et sera suivie d'un séminaire de recherche, le mercredi 8 novembre à Louvain-la-Neuve. Info : www.uclouvain.be/grial ou grial@dvlp.ucl.ac.be.

La Chaire Quetelet 2006 portera sur « Les systèmes d'information en démographie et en sciences sociales. Nouvelles questions, nouveaux outils ? ». Elle se déroulera du 29 novembre au 1 décembre 2006 à Louvain-la-Neuve. Renseignements et programme : www.uclouvain.be/13881.html ou theysi@demo.ucl.ac.be.

Les séminaires des Midis de la recherche en population et développement ont repris. Le 9 novembre, Michel Mouchart présentera un exposé sur « Causalité, modélisation structurelle et exogénéité » et le 21 novembre, Tanguy de Wilde et Michel Liegeois traiteront de « L'ONU et le conflit israélo-arabe ». Info : www.uclouvain.be/9001.html ou davaux@demo.ucl.ac.be.

Le saviez-vous ?

Les facettes multiples des inégalités de revenus

Si au cours des vingt dernières années l'écart global des revenus entre pays riches et pays pauvres est resté plus ou moins stable, grâce à la croissance économique de la Chine et de l'Inde, cette stabilité cache pourtant des différences croissantes entre groupes de pays. Ainsi entre les pays industrialisés et les pays d'Afrique subsaharienne, le rapport entre revenus moyens (en se basant sur le pouvoir d'achat de chaque monnaie) s'est sensiblement accru, passant de 12 à 16 en l'espace de 15 ans. Les écarts sont encore plus importants lorsqu'on considère les inégalités croissantes de revenus à l'intérieur des pays. Ainsi, le revenu moyen des 10 % des belges les plus riches était 61 fois supérieur aux 10 % des brésiliens les plus pauvres en 1988. En 2003, il était 117 fois plus élevé ! Le rapport entre les 10 % les plus riches des deux pays, inférieur à 2, est par contre stable... (Source des données : PNUD et WIID).

Jean-Marie Wautelet, Institut d'études du développement

Nouveaux projets

Le GéDAP, en collaboration avec l'Observatoire des Migrations du Centre pour l'Egalité des Chances et la Lutte contre le Racisme, entame un projet de recherche sur la conjoncture migratoire et la démographie des populations d'origine étrangère en Belgique. Le GéDAP et le CEPS/INSTEAD de Differdange (Grand Duché de Luxembourg) collaborent à un projet financé par le Fonds National de la Recherche Luxembourgeois. Ce projet, d'une durée d'un an, porte sur les interactions entre mobilités quotidiennes et mobilités résidentielles dans un cadre transfrontalier.

L'Institut de démographie a obtenu un projet intitulé « L'empreinte écologique, un outil pour des changements de comportements en Belgique ». Ce projet, d'une durée de 6 mois, est financé par le WWF.

Arrivées, départs, nominations

De nouveaux doctorants ont été admis au département : Elise Ahovey (Bénin), Amandine Bach (France), Celso Lopez San Francisco (Chili), Rosalie Macchia (Belgique), Hassan Nekrache (Maroc). Bruno Masquelier (Belgique) et Sophie Vause (Belgique) ont obtenu une bourse d'aspirant au FNRS pour réaliser leur doctorat.

Luis Reategui a été engagé, pour une durée de trois mois, dans le cadre de la convention avec le WWF. Laetitia Simar a obtenu un poste à l'Administration de la Recherche (ADRE) de l'UCL et quitte le GéDAP. Egide Kalima, doctorant en développement a obtenu un poste à la délégation de l'Union européenne de Guinée Conakry.

Godelieve Masuy-Stroobant a été nommée professeur ordinaire en octobre 2006. Françoise Bartiaux a été réélue présidente du Conseil de l'Institut de démographie.

En compagnie de six autres centres de démographie, l'Institut de démographie a été élu membre du conseil du CICRED (Comité International de Coopération dans les Recherches Nationales en Démographie). Godelieve Masuy-Stroobant a représenté l'Institut de démographie à la réunion du conseil du CICRED qui s'est tenue les 23 et 24 octobre 2006 à Paris.

Les dernières thèses soutenues au département

Ahmed Benali a présenté, le 29 septembre 2006 la leçon publique de son doctorat sur « Aménagement étatique, gestion sociale de l'eau et dynamiques institutionnelles dans la PMH au Maroc. Réflexions à partir du cas du Ghiss ».

Divers

Alejandra Vivanco Reyes, doctorante en développement, a donné naissance à une deuxième petite fille au mois de mars 2006.

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris les décès de Christian Kakule Kaparay et de Sophie Periquet. Christian venait de terminer sa thèse en développement en juin 2006, et il allait reprendre ses fonctions d'enseignant à l'Université du Graben à Butembo (RDC). Sophie avait obtenu la maîtrise en démographie en 1991-93 et fut chercheuse à l'Institut de démographie dans le cadre d'une « Etude comparative des politiques démographiques en Europe ». Elle travaillait à Handicap International en Angola.

Visites

Jean Wakam, enseignant à l'IFORD, a séjourné à l'Institut de démographie en juillet et août 2006. L'Institut de démographie accueille jusqu'à fin décembre 2006 Aurelia Castiglioni, ancienne doctorante et démographe à l'Universidade Federal do Espirito Santo à Vitoria (Brésil). Alma Amalia Gonzales, Professeur à l'UNAM (Mexique) séjourne à l'Institut d'études du développement jusque juin 2007. L'IED accueille également Alejandra Robertson, doctorante à l'Université de Guadalajara (Mexique), jusqu'en janvier 2007.

Quelques publications récentes du département

Livres

Benali A. (2006), *Aménagement étatique, gestion sociale de l'eau et dynamiques institutionnelles dans la PMH au Maroc. Réflexions à partir du Ghiss*, Thèse de doctorat, Presses Universitaires de Louvain, Louvain-la-Neuve, 310 p.

Charlier S., Haynes I., Bach A., Mayet A., Yepez I. et Mormont M. (2006), *Le commerce équitable face aux nouveaux défis commerciaux : évolution des dynamiques d'acteurs*, Politique scientifique fédérale, Bruxelles, 141 p.

Yepez I. (ed.) (2006), *El Comercio Justo : Desafios para el análisis y perspectivas para la acción*, Puente@Europa, vol. IV, n° 2, Université de Bologne-OBREAL, Buenos Aires, 77 p.

Articles

Gourbin C. et Wunsch G. (2006), « From prevention to cure: which policies for primary care », *Bulletin de l'Académie Royale de Belgique, Classe des Lettres*, 1, 6, 2006, pp. 99-109.

Yepez I. et Angel J.-M. (2005), « Social Cohesion in the Andean Regional Process and EU-CAN relations », *Studia Diplomatica*, vol. LVIII, n°3, CRIS-EULARO, pp. 77-114.

Contributions à un ouvrage

Bach A., Charlier C. et Yepez I. (2006), « Fair Trade Entering the Mainstream: Challenges from the Consurmers to the Producers », in I. Yepez (ed.), *El Comercio Justo: Desafios para el análisis y perspectivas para la acción*, Puente@Europa, vol. IV, n° 2, Université de Bologne-OBREAL, Buenos Aires, pp. 50-52.

Bahr K. et F. Degavre (2006), « Reproduction contre accumulation : pour une nouvelle intégration des problématiques « femmes » et « développement » », in G. Froger (ed.), *La mondialisation contre le développement durable ?*, Peter Lang, coll. EcoPolis, n° 6, Bruxelles, Bern, Berlin, Frankfurt am Main, New York, Oxford, Wien, pp. 163-180.

Eggerickx T., Gaume C. et Hermia J.-P. (2006), « Dissolution des couples et devenir des enfants : une analyse du cheminement migratoire », in *Enfants d'aujourd'hui. Diversité des contextes. Pluralité des Parcours*, Actes du colloque international de Dakar, Dakar, 10-13 décembre 2002, AIDELF, PUF, Paris, pp. 140-156.

Lapeyre F. (2006), « Mondialisation, néo-modernisation et « devenirs » : un autre regard sur les pratiques populaires », in G. Froger (ed.), *La mondialisation contre le développement durable ?*, Peter Lang, coll. EcoPolis, n° 6, Bruxelles, Bern, Berlin, Frankfurt am Main, New York, Oxford, Wien, pp. 151-162.

Sanderson J.-P. et Eggerickx T. (2006), « Migrations des aînés et qualité de vie en Belgique : un vieillissement différentiel des territoires », in G.-F. Dumont (ed.), *Les territoires face au vieillissement en France et en Europe. Géographie-Politique-Prospective*, Ellipses, Paris, pp. 304-317.

Tabutin D. (2006), « Les systèmes de collecte des données en démographie », in G. Caselli, J. Vallin et G. Wunsch (eds), *Démographie : analyse et synthèse, Vol. VIII*, Editions de l'INED, Paris, pp. 13-64.

Tabutin D. (2006), « Indicateurs de fécondité, de mortalité des enfants et de nuptialité au niveau individuel », in G. Caselli, J. Vallin et G. Wunsch (eds), *Démographie : analyse et synthèse, Vol. VIII*, Editions de l'INED, Paris, pp. 399-418.

Pour plus d'infos, visitez nos sites web : www.uclouvain.be/sped, www.uclouvain.be/dvlp, www.uclouvain.be/demo, www.uclouvain.be/gedap, www.sped.ucl.ac.be/AIDEP/aidep.htm

Comité de rédaction
Amandine Bach, Karen Bähr, Thierry Eggerickx, Lorise Moreau, François Peltier, Bruno Schoumaker (resp.), Isabelle Theys, Rodrigo Whitelaw.

Contact
1, Place Montesquieu, bte 17
B-1348 Louvain-la-Neuve, Belgique
Téléphone : 00 32 (0)10 47 29 51
Télécopie : 00 32 (0)10 47 29 52
Messagerie : gazette@sped.ucl.ac.be

Prochaine gazette en janvier 2007